

LES 100 JOURS D'ANDRÉ CHRISTEN Premier maire de l'histoire de Petit-Val, l'ancien homme fort de Sornetan vient de vivre trois mois à plein régime pour mettre en place la commune fusionnée et fortifier la cohésion entre les citoyens

«Il faut renforcer le réflexe Petit-Val»

CATHERINE BURKI

Peut-être plus encore que d'endosser le costume de maire d'une localité ordinaire, devenir le premier homme à la tête d'une commune tout juste fusionnée au 1er janvier dernier peut, on l'imagine, se révéler une tâche ardue. Cela étant, trois mois après avoir pris les rênes de Petit-Val (Sornetan, Souboz, Monible, Châtelat), André Christen semble serein. «Je dois dire que tout se passe bien, les choses se mettent en place», assure-t-il, le temps d'une petite pause dans le bureau de la menuiserie qu'il dirige à Sornetan.

Ayant assumé plusieurs fonctions politiques par le passé, dont celle de maire de Sornetan de 2013 et jusqu'à la fusion, on se doutait en effet que ce dernier avait les cartes en main pour passer avec brio le cap des cent jours de mairie. Toutefois, entre deux sonneries d'un téléphone qui ne cesse de retentir, André Christen convient que s'il est plaisant de tenir la barre d'une nouvelle commune, mettre le navire à flot n'est pas de tout repos: «Passer d'un coup de 140 habitants à 410, ce n'est pas rien.» Et de glisser, rieur: «Déjà que je dormais peu avant, je vous explique pas maintenant!»

Un véritable marathon

Plus sérieusement, les cent premiers jours d'André Christen ont pris des allures de marathon. Regroupement de l'administration, application des nouveaux règlements communaux ou encore uniformisation des taxes: tant de tâches administratives qui lui ont donné du fil à retordre. «Il est nécessaire de tout mettre à plat pour commencer sur de bonnes bases», explique-t-il alors. «Ces ajustements peuvent sembler anodins, mais il s'agit tout de même de réunir quatre fonc-

tionnements communaux en un seul», poursuit André Christen, qui se réjouit de pouvoir compter sur l'aide de ses collègues du Conseil communal pour accomplir cette lourde besogne.

Même sur Ami Gyger, son adversaire lors de l'élection à la mairie? «Il n'y a jamais eu de rivalité entre nous. Au contraire, on se complète bien et notre entente est excellente.»

L'égalité avant tout

Si la bonne humeur semble ainsi régner au sein des autorités de Petit-Val, André Christen confie qu'il n'en va pas toujours de même au sein de la population. La fusion aurait de fait bousculé certains citoyens. «Il y avait parfois de grandes disparités entre les communes, au niveau des taxes par exemple. Suite à la fusion, d'aucuns se retrouvent inévitablement à payer plus cher qu'avant et ont l'impression de per-

« Il est clair que c'est le Petit-Val qui compte aujourd'hui. »

ANDRÉ CHRISTEN
MAIRE DE PETIT-VAL

dre un certain confort local.»

Pour André Christen, la gêne occasionnée devrait toutefois disparaître sitôt la mise en place de la commune terminée. «Nous sommes dans une période d'adaptation. D'ici six mois, tant les citoyens que les autorités auront retrouvé une routine et un rythme tout à fait normal.» Alors pleinement visibles, les nombreux



Agé de 58 ans, marié et père de quatre enfants adultes, André Christen est le premier maire de la commune fusionnée de Petit-Val. STÉPHANE GERBER

avantages de la fusion, comme la professionnalisation de l'administration et un meilleur service au citoyen, feront selon lui à coup sûr oublier les quelques déconvenues rencontrées.

Bien décidé à être un bon capitaine de navire, André Christen assure par ailleurs tenir mordicus à un principe, à savoir celui de l'égalité entre les citoyens. «Nous sommes maintenant une seule et unique commune. Chacun doit être traité de manière identique, peu importe qu'il réside à Sornetan, Monible, Souboz ou Châtelat», déclare-t-il, catégorique.

Reste à savoir si ce natif de Sornetan, y ayant effectué ses clas-

ses, travaillé dans l'entreprise familiale et fondé sa famille, n'aura pas toujours une petite préférence pour son village. «Je connais quasiment tout le monde ici et pense représenter la population sans faire de différence, soutient-il. Il est clair que c'est le Petit-Val qui compte aujourd'hui. Le sentiment d'appartenance existe déjà, mais il faut encore le renforcer, créer un véritable réflexe Petit-Val.»

Et de rappeler alors avoir été l'un des premiers à proposer que l'administration soit basée à Souboz et avoir été élu maire à une nette majorité par l'ensemble des ayants droit. «Je sens

d'ailleurs un certain respect à mon égard, et surtout un renforcement de la cohésion entre les quatre villages depuis la fusion», se réjouit-il, tout souriant.

Des dossiers sur le feu

Précisons encore que, même si la mise en place de Petit-Val ne lui laisse pour l'instant que peu de temps pour se projeter dans l'avenir, André Christen nourrit plusieurs projets pour sa commune. Dont notamment une augmentation de la population: «Nous avons de formidables atouts naturels et des terrains à bâtir.» Il s'agira également de poursuivre deux gros projets, à savoir

celui de l'école unique et des transports (voir ci-dessous), ainsi que de clore au plus vite d'autres petits dossiers, comme la sécurisation du bas de Souboz ou l'élimination des déchets à Sornetan et Souboz également.

Un mot sur les finances peut-être? «C'est un point délicat que je surveillerai de très près.» Et d'indiquer être habitué, de par sa fonction de directeur d'entreprise, à prendre des décisions rapidement quand cela s'impose. «Je n'ai pas besoin de tergiverser. Quand il faut que les choses bougent, je sais réagir», promet-il avant de reprendre, d'un pas décidé, le chemin de l'atelier. ●

UN OUI À LA PASSERELLE DU PICHOUX

Quand bien même le projet fait discuter au Petit-Val, André Christen dit oui sans ambages à la passerelle du Pichoux. Relier les deux versants des gorges par un pont suspendu de 300 mètres de long serait en effet selon lui une formidable manière de promouvoir les beautés naturelles de la région et de développer le tourisme. «Le Petit-Val mérite tout autant d'être connu que l'Oberland bernois ou le Valais. Nous avons aussi le droit d'avoir des curiosités touristiques qui font valoir nos richesses.» Quant au risque de voir les gorges du Pichoux être dénaturées par la construction, le maire se dit peu inquiet. «Le projet est pensé pour ne pas causer trop d'impact sur la nature. Je pense qu'il y a un peu trop de craintes à ce sujet.»

Et d'ajouter toutefois que pareil projet va de pair avec le développement de l'offre en hébergement et restauration. «Si on veut attirer du monde, il faut offrir des possibilités d'accueil», estime-t-il. Et de prévenir que cela «demandera peut-être plus de boulot que le projet de passerelle en lui-même». ● CBU

L'école et les bus, deux dossiers à empoigner fermement

LES ÉLÈVES À SORNÉTAN

Selon André Christen, la récente fusion du Petit-Val permettra de faciliter la conduite de deux dossiers d'importance majeure pour les citoyens de Sornetan, Souboz, Châtelat et Monible. A savoir celui du rassemblement des classes primaires sur un seul lieu et de l'amélioration de l'offre en transports publics. S'agissant du premier cité, le maire, par ailleurs en charge du dicastère des écoles, rappelle que l'idée est de réunir tous les élèves des degrés 1H à 8H dans une seule et même école au lieu de trois. «La situation actuelle est compliquée. Les élèves de 1H à 2H vont tous à Monible alors que pour la 3H à 8H, les enfants de Sornetan, Châtelat et Monible vont à l'école de Châtelat et ceux de Souboz dans leur propre école», explique André Christen. «Réunir tous les élèves au même endroit faciliterait non seulement les choses, mais repousserait surtout la menace de voir l'une de nos classes être fermée par le canton, et de ce fait les enfants redirigés en dehors de Petit-Val», poursuit le maire, qui souligne que la perte de l'école, «c'est le début de la fin pour une commune».

Sur le tapis depuis longtemps, le dossier a déjà connu une première avancée.

Dès la rentrée scolaire prochaine, tous les écoliers auront en effet cours à Châtelat. «Nous avons déjà eu l'accord du canton et l'assemblée communale se prononcera en juin», précise André Christen, confiant.

Toutefois, cette solution ne sera applicable qu'une année, les locaux de Châtelat n'étant pas jugés tout à fait adéquats à l'accueil de la cinquantaine d'élèves concernés. De ce fait, les autorités de Petit-Val nourrissent le projet de rénover l'école de Sornetan pour que cette dernière puisse accueillir tous les enfants dès août 2016. «De par son emplacement centré et le peu de trafic routier alentour, l'école de Sornetan nous a semblé être la meilleure option», confie André Christen. Actuellement entre les mains de la nouvelle commission d'urbanisme et de la commission d'école, le projet de rénovation sera soumis au plus vite à la population. «Peut-être en juin prochain», espère le maire.

ACQUIS GARANTIS? Pour ce qui est du dossier transport, il s'agira pour André Christen de veiller à ce que la nouvelle organisation des lignes de chemin de fer et de bus prévue pour décembre 2015 réponde aux attentes des



Actuellement inoccupée, l'école de Sornetan pourrait accueillir les élèves primaires dès la rentrée 2016. CATHERINE BURKI

citoyens de Petit-Val. Dans le cadre d'un groupe de travail chapeauté par la Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura bernois, ce dernier a ainsi revendiqué non seulement le maintien des acquis, à savoir trois courses quotidiennes entre Sornetan et Tavannes et trois courses entre Souboz et Moutier, mais aussi la mise en place d'une ligne entre Sornetan et Souboz.

«Aucun transport ne fait pour l'instant cette course. Il est primordial que le Petit-Val dispose d'une liaison directe entre Tavannes et Moutier passant par Sornetan, Souboz, Monible et Châtelat», argue André Christen. Et d'indiquer qu'en cas de réponse négative à ces revendications, Petit-Val ne se laissera pas faire et mettra tout en œuvre pour qu'une solution satisfaisante soit trouvée. ● CBU